

Jacques Cygler

*Membre de l'Ordre des Experts Comptables
et des Comptables Agréés*

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

75, Avenue Niel - 75017 Paris

Tél. 47 66 23 08

Télécopie 47 63 03 75

28 JUL 1993

17073

SARL G.T.F. CONSEIL

3, Rue des Quatre-Cheminées
92100 BOULOGNE

9132101

**RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION
D'UNE SARL EN SOCIETE ANONYME**

- Rapport sur la situation nette.
- Rapport sur les biens composant l'actif social et les avantages particuliers.

Jacques Cygler

Membre de l'Ordre des Experts Comptables

et des Comptables Agréés

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

75, Avenue Niel - 75017 Paris

Tél. 47 66 23 08

Télécopie 47 63 03 75

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SARL. G.T.F. CONSEIL

3, Rue des Quatre-Cheminées 92100 BOULOGNE

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des prescriptions de l'article 69 de la loi du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, vous avez bien voulu me demander de présenter à votre Assemblée Générale Extraordinaire, un rapport sur la situation de votre société, arrêté à une date aussi proche que possible de la tenue de votre Assemblée.

A cet effet, votre gérant m'a remis le bilan et les annexes de l'exercice clos le 31 Décembre 1992.

Les comptes de l'Exercice 1992 ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 25 Juin 1993.

J'ai, également, eu toutes possibilités pour consulter les divers documents.

Sur la forme, la présentation et le contenu de ceux-ci je n'ai aucune remarque à formuler, les biens sociaux sont inventoriés avec précisions.

./...

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Le capital de votre société à la date de ce jour est de 1 000 000 F. divisé en 10 000 parts sociales de 100 F. chacune.

- augmenté des profits antérieurs de.....	1 131 151 F.
- à la réserve légale la somme de	30 000 F.
- autres réserves.....	3 190 F.
- augmenté des bénéfices de l'exercice clos le 31.12.92.....	207 234 F.
- diminué des pertes antérieures.....	néant

Il ressort une situation nette de 2 371 575 F. au 31 Décembre 1992.

En conséquence, j'atteste que le montant des Capitaux Propres est au moins égal à celui du Capital Social.

Fait à Paris, le 12 Juillet 1993.

Jacques CYGLER
 Membre de l'Ordre des Experts-Comptables et
 des Comptables Agrés
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 75, av. Niel - 75017 PARIS
 47.66.23.08

Jacques Cygler
Membre de l'Ordre des Experts Comptables
et des Comptables Agréés
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

75, Avenue Niel - 75017 Paris
Tél. 47 66 23 08
Télécopie 47 63 03 75

RAPPORT SUR LES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

ET LES AVANTAGES PARTICULIERS

DE LA SARL G.T.F. CONSEIL

3, Rue des Quatre-Cheminées 92100 BOULOGNE

Mesdames, Messieurs,

En vertu des prescriptions de l'article 72-1 de la loi du 24 Juillet 1966, vous m'avez nommé à l'unanimité aux fins d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers dans le cadre de la transformation de votre société en société anonyme.

Votre gérant m'a remis un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale des associés.

J'ai accompli cette mission qui m'a été confiée par vous, à l'unanimité, le 4 Juin 1993 et vous présente mon rapport d'évaluation des biens et avantages sus mentionnés.

J'ai eu toutes possibilités pour consulter les documents comptables et sociaux, et j'ai pu ainsi effectuer toutes démarches aux fins de l'établissement du présent rapport.

../...

Membre d'une Association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Après examen approfondi de l'actif social, je suis d'avis apprécier la valeur des biens le composant de la manière suivante :

ACTIF NET IMMOBILISE.....	+ 3 333 246 F.
ACTIF NET CIRCULANT.....	+ 2 020 100 F.
PROVISION POUR CHARGES.....	- 44 702 F.
DETTES.....	<u>- 2 937 069 F.</u>

Soit un ACTIF SOCIAL NET de 2 371 575 F.

Il n'existe aucun avantage particulier au profit de qui que ce soit.

Fait à Paris, le 12 Juillet 1993.

Jacques CYGLER
 Membre de l'Ordre des Experts-Comptables et
 des Comptables Agréés
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 75, av. Niel - 75017 PARIS
 47.66.23.08